

Euro Disney

Où sont passés les 100 000 € du bilan comptable du CE ?

C'EST UN DÉTAIL qui risque bien de mettre la puce à l'oreille des enquêteurs de la PJ de Versailles, désormais chargée de l'enquête préliminaire sur les soupçons de détournements au CE de Disneyland. Présenté officiellement aujourd'hui lors d'une réunion du comité d'entreprise, le bilan comptable 2008-2009 laisse apparaître un trou inexplicable de 99 056,05 €. Selon Florence Margarita, la comptable chargée de rédiger le rapport, la somme « correspond à une différence entre les espèces encaissées (NDLR : par le CE) et celles remises en banque. »

En clair, entre les recettes en espèces enregistrées par la billetterie et celles déposées à la banque, une somme de quasiment 100 000 € a disparu dans la nature. Une découverte qui a particulièrement animé la réunion du comité d'entreprise hier. Pressé de questions sur l'origine du trou comptable, le secrétaire du CE, Amadou N'Diaye, a révélé à l'assis-

tance que les données sur l'ensemble des transactions du CE durant les dernières années avaient été écrasées par le logiciel censé les enregistrer. Une déperdition de données qu'il a imputée à son ancien employé Raymond Myon, avant de lui faire à nouveau porter la responsabilité des détournements au sein du comité.

Le secrétaire et un ancien employé se rejettent la faute

Ce dernier, que nous avons contacté quelques jours auparavant, a pourtant une autre version des faits : « Ces 99 000 € correspondent au reliquat des détournements d'Amadou N'Diaye, qu'il n'a pas été en mesure de cacher par des manipulations comptables, indique l'ancien employé du CE... Cette année-là, Amadou N'diaye a empoché environ 160 000 € d'espèces qui transi-

taient dans le coffre de son bureau. Il m'a demandé de gonfler le nombre de billets loisirs achetés dans l'inventaire de billetterie d'environ 60 000 € pour masquer en partie ces détournements... Restent 99 000 € de trou décelés par la comptable, qu'il n'a pas pu cacher sans que ça se voie. » Raymond Myon affirme par ailleurs avoir « refusé » d'effectuer ces manipulations, mais que « quelqu'un d'autre a dû le faire » à sa place, après son départ du CE en septembre dernier.

Quoi qu'il en soit, le bilan comptable 2009 — quoique positif de 208 021 € grâce à une avance de 500 000 € accordée par la direction — présente clairement des anomalies. De quoi apporter de l'eau au moulin de FO Disney. Pour le syndicat minoritaire — qui avait porté plainte contre X pour détournements l'automne dernier —, « les malversations au sein du CE durent depuis de nombreuses années... »

AURÉLIEN PEROL

MERCREDI 13 JANVIER 2010

Le Parisien